

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mercredi 11 Avril 2018, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 30 Mars 2018, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (28) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, M. RIQUET Alain, Adjoint au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BAJODEK Alban, Mme RICHOMME Liliane, Mme PRUVOT Brigitte, Mme GODIN Maryline, Conseillers Municipaux Délégués, Mme NAVEZ Patricia, M. STOCLET Francis, Mme SORRIAUX Charlotte, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, Mme VERIN Véronique, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, Mme MATON Audrey, M. DOYER Claude, Mme ETHUIN Mélanie, M. DANJOU Jean, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Mme TRIOUX Sandrine : procuration à Mme THUILLEZ Martine
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme BERANGER Agnès
M. HUROT Jean-François : procuration à M. STOCLET Francis,
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric

Membre absent (0)

Est désigné secrétaire de séance : Mme SORRIAUX Charlotte

1. ADHÉSION AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2018

Versement de la cotisation à l'association du Conseil National des Villes et Villages Fleuris d'un montant de 350 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. APPROBATION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIDEN-SIAN - COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2018

Modifications des statuts du SIDEN-SIAN relatives aux modalités d'un éventuel départ d'une collectivité adhérente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES – ANNEE 2018

→ **ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Association des Géants de Caudry	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Association "A Croche Coeur"	14 900,00 €	15 900,00 €	14 900,00 €	Acompte: 10 000 € + complément d'information	Acompte : 10 000 €
Association "Photo Passion"	1 335,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €
Association de l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens"	450,00 €		en attente	450,00 €	450,00 €
Amicale Laïque	8 575,00 €	9 050,00 €		Acompte : 5 000 €	Acompte : 5 000 €
Association "Question pour un Champion"	345,00 €	350,00 €	350,00 €	300,00 €	300,00 €
Office Municipal de la Culture	23 645,00 €	26 000 € + 1 500 € : SE	26 000 € + 1 500 € : SE	24 000 € + SE : 1 000 €	24 000 € + SE : 1 000 €
Club d'Astronomie Caudrésien	225,00 €	225,00 €	225,00 €	en attente réponse situation financière	225,00 €
Association des Parents d'élèves de l'Ecole de Musique	361,00 €	361,00 €	361 € +	361,00 €	361 € + 4 000 € (salaire)

			4000 € (salaire)	+ 4000 € (salaire)	
Harmonie Municipale - Batterie - Fanfare	9 025,00 €	9 025,00 €	9 025,00 €	9 025,00 €	9 025,00 €
Les Amis des Orgues	-	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €

SE : Subvention Exceptionnelle

→ Pour toutes les associations hors l'OMC et l'association « A Croche Coeur » :
ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

→ Pour l'OMC : ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -

→ Pour l'association « A Croche Coeur » : ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR,
2 CONTRE - Mme ETHUIN, M. DANJOU -
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -

→ **ASSOCIATIONS TOURISME ET PATRIMOINE**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Les Amis de la Dentelle	0	600,00 €	en attente d'informations	en attente	/
Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui	1 805,00 €	2 500,00 €	1 805,00 €	1 805,00 €	1 805,00 €

Comité de Jumelage	1 000,00 € + 2 450,00 €	1 000,00 € + 6 600 € SE	1 000,00 € SE : 3 500,00 €	1 000,00 € + SE : 3 500,00 €	1 000,00 € + SE : 3 500,00 €
Association du Musée des Dentelles et Broderies	20 000,00 € + 18 000,00 € (Salaire)	24 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Caudry, Ma Passion	150,00 € Subv. de démarrage				/

SE : Subvention Exceptionnelle

Pour toutes les associations hors l'Association du Musée des Dentelles et Broderies, l'Association « Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui » et le Comité de

Jumelage :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

→ **Pour l'Association du Musée des Dentelles et Broderies :**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX –

MME MERY-DUEZ ne prend pas part au vote en sa qualité de membre du Conseil d'Administration

→ **Pour l'Association « Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui » :**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

MME MERY-DUEZ ne prenant pas part au vote en sa qualité de membre du Conseil d'Administration

→ **Pour le Comité de Jumelage :**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

MME MERY-DUEZ ne prenant pas part au vote en sa qualité de membre du Conseil d'Administration , Mme GODIN en sa qualité de Vice-Présidente,

Mme BERANGER en sa qualité de Trésorière Adjointe

→ **ASSOCIATIONS CARITATIVES**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Amicale des Donneurs de Sang	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Avenir Jeunes	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €
Association "En Vie"	2 500,00 €	En attente			
Association "Conseils et Finances Familiales"	1 200,00 € + 75,00 €	1 275,00 €	1 200,00 € + 75,00 €	1 200,00 € + 75,00 €	1 200,00 € + 75,00 €
Unité Locale de la Croix Rouge	6 000,00 €	6 200,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Association "Scouts et Guides de France"	452,00 €	1 000,00 €	460,00 €	460,00 € + SE : 140,00 €	460,00 € + SE : 140,00 €
FNATH	905,00 €	905,00 €	905,00 €	905,00 €	905,00 €
Réseaux d'Echanges et de Savoirs	-	En attente			
Secours Catholique	452,00 €	-	460,00 €	460,00 €	460,00 €

SE : Subvention Exceptionnelle

1) Pour toutes les associations hors Avenir Jeunes, la Croix-Rouge et le Secours Catholique :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

2) Pour Avenir Jeunes :

ADOpte À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

Mmes RICHOMME et LEFEBVRE ne participant pas au vote en leur qualité respective de Vice-Présidente et membre du Conseil d'Administration d'Avenir-Jeunes.

3) Pour la Croix-Rouge :

ADOpte À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

Mme THUILLEZ ne participant pas au vote en sa qualité de Vice-Présidente de la Croix-Rouge.

4) Pour le Secours Catholique :

ADOpte À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,

1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.

→ ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission finances	Décision du Conseil Municipal
Club Pongiste Caudrésien	5 505,00 €	8 500,00 €	5 505,00 €	5 505,00 €	5 505,00 €
Académie de Taiji et Qi Gong	100,00 €	150,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
MKC	452,00 €	1 000,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €
Caudry HandBall Club	17 000,00 €	18 500,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €

Caudry Badminton loisirs	542,00 €	600,00 €	542,00 €	542,00 €	542,00 €	542,00 €
Fitness GEA	903,00 €	903,00 €	903,00 €	903,00 €	903,00 €	903,00 €
GVM	452,00 €	470,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €
AL Caudry Volley Ball	13 358,00 €	14 250,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €
Taekwondo école du dragon rouge	néant	0,00 €	0,00 €	-	-	-
Association Cyclo touriste	452,00 €	450,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €
Team pêche compétition	556,00 €	1 000,00 €	556,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Dirty Riders Moto Club	350,00 €	450,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Caudry Basket Club	4 500,00 €	5 000,00 €	4 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Tir Sportif caudrésien	2 257,00 €	2 257,00 €	2 257,00 €	2 257,00 €	2 257,00 €	2 257,00 €
Caudry GRS	5 867,00 €	6 000,00 €	5 867,00 €	5 867,00 €	5 867,00 €	5 867,00 €
Esquiss	1 355,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Caudry Dance	285,00 €	400,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
SN4C	2 500,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €	Acompte : 6 000 €	Acompte : 6 000 €	Acompte : 6 000 €
Canicross	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Waza Aïkido	452,00 €	500,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €	452,00 €
Tennis Club caudrésien	1 355,00 €	1 500,00 €	1 355,00 €	1 355,00 €	1 355,00 €	1 355,00 €

A 100 Danses	0,00 €	700,00 €	700,00 €	500,00 €	500,00 €
Sainte Maxellende	6 859,00 €	7 000,00 €	6 859,00 €	6 859,00 €	6 859,00 €
Aïkido Caudry	452,00 €	1 000,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Judo Caudry	3 040,00 €	3 123,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
UCA	6 046,75 €	10 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
ES Caudry	24 367,00 €	30 000,00 €	27 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Club Cynophile Caudrésien	903,00 €	1 000,00 €	903,00 €	903,00 €	903,00 €
On Off Team	0,00 € de fonctionnement et 750 € en Subv except.	2 300 € en fonctionnement + 1500 € en except.	0 € en fonctionnement et 1500 € en except.	0 € et subvention exceptionnelle si nécessaire	0 € et subvention exceptionnelle si nécessaire
AS Collège Prévert	542,00 €	-	542,00 €	542,00 €	542,00 €
AS Collège Jean Monnet	542,00 €	-	542,00 €	542,00 €	542,00 €
AS Lycée Jacquard	542,00 €	-	542,00 €	542,00 €	542,00 €

1) Pour toutes les associations hors la GEA et l'AL Caudry Volley Ball :
ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

→ Pour la GEA :
Mme BERANGER ne prend pas part au vote en sa qualité de Trésorière.

→ Pour l'AL Caudry Volley Ball :
Mme THUILLEZ ne prend pas part au vote en sa qualité de Secrétaire.

Subventions de haut niveau :

Proposition de reconduction à l'identique à savoir :

ASSOCIATION	Subvention équipe 1	Subvention équipe 2
ALCVB	Elite : 28 555 € Nationale 2 : 15 000 € Nationale 3 : 7 100 €	Nationale 3 : 7 100 €
Club pongiste	2 650 € R 1 1 325 € (pré-nationale)	2 650 € R 1
Tir Sportif caudrésien	DN3 : 1 500 € DN2 : 2 000 € DN1 : 2 000 €	DN3 : 1 500 €

A verser une fois l'objectif atteint.

Pour rappel, la formule de la délibération du 11 avril 2017 qui énonce : "Le versement des subventions de haut niveau se fera à partir de Juillet sous réserve de maintien de l'équipe ou du club par certificat établi par l'Adjoint au Maire chargé des Sports".

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
Mme THUILLEZ ne participant pas au vote pour l'AL Caudry Volley ball en sa qualité de Secrétaire.**

→ **ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Souvenir Français	452,00 €	500,00 €	500,00 €	452,00 €	452,00 €
AFFAA	185,00 €	185,00 €	185,00 €	185,00 €	185,00 €
Médaillés Militaires	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €
FNACA : Association des Anciens d'Algérie	815,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
UNC Caudry	542,00 €	600,00 €	600,00 €	542,00 €	542,00 €
Amicale de la FFI	80,00 €	En attente	En attente	En attente	En attente

1) Pour toutes les associations hors Le Souvenir Français et la FNACA :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

2) Pour l'Association du Souvenir Français :
ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
M. RIQUET ne prenant pas part au vote en sa qualité de Trésorier.

3) Pour la FNACA :
ADOpte PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -

→ **SYNDICATS – AMICALE DU PERSONNEL**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Amicale du Personnel Municipal	26 125,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €
Syndicat CGT	497,00 €	600,00 €		497,00 €	497,00 €
Syndicat CFDT	497,00 €	500,00 €		497,00 €	497,00 €
Syndicat FO	497,00 €	En attente		497,00 €	497,00 €
Association FO des Consommateurs	150,00 €	En attente		En attente	En attente

→ Pour l'AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL : ADOPTE A L'UNANIMITE.

→ Pour les SYNDICATS : ADOPTE PAR 31 VOIX POUR, 2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU -

→ **ASSOCIATIONS SENIORS ET RETRAITÉS**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Association Caudrésienne des Retraités	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €

Amicale des Anciens Elus Municipaux	500,00 €		Pas de demande	-	-
Amicale des Retraités Municipaux	26 000,00 €	29 000,00 €	26 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Aînés du Foyer Schweitzer	370,00 €	370,00 €	370,00 €	370,00 €	370,00 € + SE 2 000,00 € (seniors actifs)
Association des Retraités et Prés-retraités COOP	180,00 €		en attente		en attente
Association des Retraités FO	180,00 €		en attente		en attente

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
sauf pour l'Association des Retraités Municipaux : 31 VOIX POUR ET 2 CONTRE
 – MME ETHUIN, M. DANJOU -

→ **ASSOCIATIONS « LOISIRS »**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Société de Chasse	452,00 €	980,00 €		452,00 €	452,00 €
Local Unique Caudrésien	722,00 €	800,00 €		722,00 €	722,00 €
Le Club des Internationaux du Cambrésis	-	400,00 €		-	Subv. Except : 400,00 €

Le Club des Jardiniers	452,00 €	451,00 €		451,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	?	5 500,00 €		En attente

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
sauf pour la Société de Chasse, M. STOCLET ne prenant pas part au vote.

→ **ASSOCIATIONS DIVERSES**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Les Amis de Dana	150,00 €	300,00 €		En attente	En attente

→ **ENSEIGNEMENT**

Nom de l'association	Subvention 2017	Souhait 2018	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances	Décision du Conseil Municipal
Coopérative Scolaire Jean Monnet	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €
Coopérative Scolaire Jacques Prévert	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Française Dolto	380,00 €	351,50 €	351,50 €	351,50 €	351,50 €

Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jean Lebas	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jules Ferry	294,50 €	298,30 €	298,30 €	298,30 €	298,30 €	298,30 €
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Batisse et Laïte	275,50 €	266,00 €	266,00 €	266,00 €	266,00 €	266,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Janssoone	522,50 €	513,00 €	513,00 €	513,00 €	513,00 €	513,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Jean Macé	475,00 €	484,50 €	484,50 €	484,50 €	484,50 €	484,50 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Paul Bert	484,50 €	478,80 €	478,80 €	478,80 €	478,80 €	478,80 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Condorcet	456,00 €	418,00 €	418,00 €	418,00 €	418,00 €	418,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Sainte Maxellende (Maternelle et Primaire)	418,00 €	423,70 €	423,70 €	423,70 €	423,70 €	423,70 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
sauf pour la coopérative scolaire de l'Ecole Sainte Maxellende : 1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.**

→ **COMITES DE QUARTIER**

- Fête Foraine Simple : 475 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec DJ : 950 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec Orchestre : 1 190 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec DJ et Animation : 1 190 €
- Fête Foraine + Repas Dansant avec Orchestre et Animation : 1 425 €

- Possibilité d'aide supplémentaire en cas de spectacle exceptionnel suivant avis de la Commission des Fêtes : 665 €

- Ces subventions seront versées une fois la fête réalisée et sur instructions de M. l'Adjoint aux Fêtes et Animations.

Elles concernent les comités de quartier suivants :

- Comité des Fêtes du Quartier Négrier,
- Comité des Fêtes du Boulevard Jean Jaurès,
- Comité des Fêtes du Quartier d'Audencourt,
- Comité des Fêtes du Quartier de la Gare.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

→ **Subvention exceptionnelle au Syndicat des Commerçants des Marchés de France du Nord**

Animation, par le Syndicat des Commerçants des Marchés de France du Nord, sur le marché du Vendredi 25 Mai 2018, pour l'opération « Une Rose pour dire bonne fête à Maman » : subvention exceptionnelle de 1 890 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINTE MAXELLENDÉ – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 – VERSEMENT A L'OGEC SAINTE MAXELLENDÉ

La participation s'élève à 60 659 € pour 80 élèves en élémentaire et 47 en maternelle.

ADOPTÉ PAR 32 VOIX POUR, 1 CONTRE – Mme LEFEBVRE -.

5. CONSOMMABLES INFORMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 – DOTATION AUX DIFFERENTES COOPERATIVES SCOLAIRES

- Coopérative de l'école Jean Macé :	2 550 €
- Coopérative de l'école Janssoone :	2 700 €
- Coopérative de l'école Paul Bert :	2 520 €
- Coopérative de l'école Condorcet :	2 160 €
- Coopérative de l'école F. Dolto :	1 480 €
- Coopérative de l'école J. Lebas :	1 200 €
- Coopérative de l'école J. Ferry :	1 256 €
- Coopérative de l'école Batisse et Laite :	1 120 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. FETES FORAINES – FIXATION DU MONTANT DU DROIT DE PLACE

Cette question n'a pas été évoquée car elle fera l'objet d'un arrêté de Monsieur le Maire pris en application de la délégation de pouvoir que le Conseil Municipal lui a confiée en matière de fixation de tarifs et de droits dont le montant unitaire n'excède pas 800 €.

7. CARNAVAL D'ETE 2018 – FIXATION DES DIFFERENTES RECOMPENSES ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS LOCALES

	Pour mémoire en 2016	Proposition 2018
Char accompagné d'un minimum de 15 personnes costumées	750 €	750 €
Groupe de 16 à 30 personnes costumées	300 €	300 €
Groupe de 31 à 50 personnes costumées	500 €	500 €
Groupe de 51 à 70 personnes costumées	700 €	10 € par personne costumée

Création d'une nouvelle récompense : 15 personnes costumées sans char : 150 €.
La prime de groupe reste cumulable avec la subvention accordée pour un char.
Ticket boisson offert aux participants : 2,50 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MADAME MARYLINE GODIN, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

Monsieur le Maire propose d'émettre un avis défavorable à cette décision de désaffiliation.

**ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR L'AVIS DEFAVORABLE,
2 VOIX CONTRE CET AVIS DEFAVORABLE – Mme ETHUIN, M. DANJOU -,
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -.**

10. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE CAUDRY ET LA CAISSE DES ÉCOLES

- Intervention du service comptabilité de la Ville au profit de la Caisse des Écoles pour la durée du contrat de ville 2015-2020,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature de la convention afférente de prestations de services entre la Caisse des Écoles et la ville de Caudry,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Demande annuelle, à la Caisse des Écoles de Caudry, de remboursement des sommes correspondant à l'intervention en heures supplémentaires du personnel du service municipal de comptabilité pour la durée de la convention.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -.**

**11. ADHESION DE LA COMMUNE DE FRESSIES AU SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS »
- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**12. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUEE BOULEVARD DU
8 MAI 1945**

- Désaffectation du domaine public d'une bande de terrain située boulevard du 8 mai 1945

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Déclassement d'une bande de terrain située Boulevard du 8 mai 1945.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. CESSION DE DEUX BANDES DE TERRAIN A IMMALDI & CIE SAS

- Cession de deux parcelles au prix arrondi à 6 900 € à IMMALDI & Cie SAS, 13 rue Clément Ader – Parc d'Activités de la Goëlle 77230 DAMMARTIN.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature de tous les actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**14. ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE CAUDRY - PROJET D'EXTENSION DU STADE
MUNICIPAL LOUIS SANDRAS - PARCELLES AT 361, 604, 609, 362 ET 606**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**15. CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN MODE DOUX LE LONG DE LA
RD 115 DE CAUDRY SUR LES TERRITOIRES DE CAUDRY, MONTIGNY-EN-CAMBRESIS ET BERTRY**

Le Département du Nord, maître d'ouvrage de l'opération, apportera une participation financière à hauteur de 70 % du coût du projet, les 30 % restants seront pris en charge par les communes de Bertry, Caudry, Montigny-en-Cambrésis.

Participation financière de Caudry : montant maximal : 37 000 € HT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signature de la convention de partenariat pour la réalisation de travaux et l'exploitation des aménagements sur le domaine public routier départemental afférente à cette opération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. MISE A DISPOSITION A TEMPS COMPLET DE MONSIEUR JULIEN MELONI AUPRES DE LA COMMUNE DE CAUDRY

* Mise à disposition à temps complet de Monsieur Julien MELONI, auprès de la commune de Caudry, avec une prise d'effet le 1^{er} Juillet 2018 et une durée de 3 ans renouvelables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
Mme DHOLLANDE ne prenant pas part au vote
en sa qualité de Présidente du Sivu « Scènes Mitoyennes ».**

* Signature de la convention de mise à disposition correspondante.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
Mme DHOLLANDE ne prenant pas part au vote
en sa qualité de Présidente du Sivu « Scènes Mitoyennes ».**

Monsieur le Maire quitte la salle, ne pouvant prendre part au vote concernant les comptes administratifs.

17. BUDGET ANNEXE "SERVICE DES EAUX" - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX et LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

18. BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX et LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

19. BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM » – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX et LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

20. BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX et LEFEBVRE -,
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.**

Les votes des différents Comptes Administratifs ayant eu lieu, Monsieur le Maire réintègre la salle.

21. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE DES EAUX » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MADAME SANDRINE BASQUIN

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.**

22. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MADAME SANDRINE BASQUIN

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.**

23. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM» DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MADAME SANDRINE BASQUIN

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.**

24. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » DRESSE PAR LE COMPTABLE DU TRESOR MADAME SANDRINE BASQUIN

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION – Mme LEFEBVRE -.**

25. BUDGET ANNEXE « REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES » - AFFECTATION DES RESULTATS 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX et LEFEBVRE -.**

26. BUDGET ANNEXE « CINEMA LE MILLENIUM » - AFFECTATION DES RESULTATS 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

27. BUDGET PRINCIPAL « VILLE DE CAUDRY » – AFFECTATION DES RESULTATS 2017

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

28. REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES – BP 2018

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
2 ABSTENTIONS - Mmes DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

29. CINEMA LE MILLENIUM – BP 2018

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
4 ABSTENTIONS – Mme ETHUIN, M. DANJOU, Mmes DESREUMAUX ET LEFEBVRE -.**

30. VILLE DE CAUDRY – BP 2018

**ADOPTÉ PAR 29 VOIX POUR,
1 CONTRE – Mme DESREUMAUX,
3 ABSTENTIONS – Mme ETHUIN, M. DANJOU, Mme LEFEBVRE -.**

31. AUTORISATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT RELATIVE AU PROGRAMME BASILIQUE SAINTE MAXELLENDÉ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

32. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2018

Taxe d'habitation :	19,37 %
Taxe foncière (bâti) :	19,51 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,40 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

33. CREATION D'UN POSTE D'ADULTE RELAIS MEDIATEUR COMMERCE DE CENTRE VILLE

- Création d'un Poste d'Adulte Relais Médiateur Commerce de Centre Ville pour la période 2018-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Signature de la convention avec l'Etat et engagement des démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Recrutement de l'Adulte Relais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

34. MARCHE DE SERVICE – LANCEMENT DU MARCHE DE GESTION ET D'ANIMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- Engagement de la procédure de passation du marché public, recours à la procédure d'appels d'offres ouvert dans le cadre du projet de marché de gestion et d'animation de l'ALSH.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION - Mme DESREUMAUX -.**

- Signature du ou des marché(s) à venir.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION - MME DESREUMAUX -.**

35. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION MUAY THAI CLUB BRUAYSIEN

Subvention exceptionnelle de 25 000 € pour le challenge mondial de Muay Thai, le 2 Juin 2018, en présence et avec la participation de Gaylor Montier, Champion de France, Champion d'Europe et Champion du Monde et de nombreux boxeurs étrangers de renom.

La vente des places sera assurée par l'association **CAUDRY EVENEMENT'S** qui s'engage à reverser l'intégralité des recettes à la ville de Caudry sans contrepartie financière.

Il a été fixé, en accord avec la Ville de Caudry, les tarifs suivants :

■ **Places individuelles non nominatives :**

– adulte : 24€

– enfant (-12 ans) 12€

– VIP adulte (entrée +buffet+boissons comprises) : 50€

– VIP enfant (entrée +buffet+boissons comprises) : 20€

■ **Formules : tables de 6 personnes (20 tables maximum) :**

▪ Formule « Partenaire – PREMIUM » :

(table 6*VIP – 6 entrées + 6 buffets+ 6 boissons comprises)

300€

▪ Formule « Partenaire - EXTRA »:

(table 6*VIP – 6 entrées + 6 buffets+ 6 boissons comprises)

+ Affiche A3 du client sur le devant du ring

350€

▪ Formule « Partenaire – GOLD » :

(table 6*VIP – 6 entrées + 6 buffets + 6 boissons comprises)

+ Affiche A3 sur le devant du ring + Annonce «ce combat est offert par »

+ Lancer de gadgets publicitaires (fournis par le client) après le combat

450€

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES,
1 ABSTENTION - Mme DESREUMAUX -.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.45.

Le Maire,



Frédéric BRICOUT